COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

ICI ON RECYCLE + : LA HAUTE-YAMASKA DEVIENT LA PREMIÈRE MRC EN ESTRIE À OBTENIR L'ATTESTATION ÉLITE!

Granby, 5 juillet 2023 – Poursuivant son cheminement vers l'excellence en gestion de matières résiduelles, la MRC de La Haute-Yamaska s'est fait décerner par RECYC- QUÉBEC l'attestation *Élite* du programme ICI on recycle +, soit le plus haut niveau existant. Ce faisant, elle devient la deuxième MRC au Québec à l'obtenir et la première en Estrie!

Le programme ICI on recycle + a pour objectif d'honorer les organisations proactives et engagées à améliorer leur performance en gestion de matières résiduelles, selon 4 niveaux d'attestation. Au fil des ans, la MRC de La Haute-Yamaska n'a cessé de s'améliorer. Respectivement, par le passé, elle a reçu la certification *Mise en œuvre* en 2008, *Performance, catégorie bronze* en 2010 et *Performance* + en 2020.

« Voilà maintenant plusieurs années qu'une foule de mesures ont été mises en place dans les bureaux administratifs de la MRC pour que nos comportements soient le plus écoresponsables possible : conseil sans papier, formation continue des employés, vaisselles et matériels de bureau réutilisables, recyclage des piles, stylos et autres, et collecte des matières organiques dans tout le bâtiment n'en sont que quelques exemples. Il s'agit d'une très belle victoire pour le personnel engagé de notre équipe, et une grande fierté pour nous, les élu.e.s ! », s'est félicité Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

Élite : une attestation rigoureuse

Pour obtenir la certification *Élite*, les candidats doivent obtenir un score de 90 % sur une grille d'évaluation composée de 63 mesures. Celles-ci sont réparties en quatre catégories :

- Performance du système GMR
- Récupération à des fins de recyclage ou de valorisation
- Réduction à la source et réemploi
- Autres critères généraux.

Dans le cadre des démarches d'attestation, la MRC était également tenue de procéder à une caractérisation de ses déchets. Cela lui a permis d'apprendre que 89 % des matières générées dans ses bureaux sont récupérées, un taux de performance très enviable! Cette démarche fort instructive servira par ailleurs à mieux sensibiliser le personnel pour la suite des choses.

« Il n'y a rien de tel que de prêcher par l'exemple. Obtenir cette distinction nous permet de continuer à encourager les industries, commerces et institutions (ICI) de la Haute-Yamaska à poursuivre leurs démarches pour diminuer leur impact environnemental. La MRC est là pour les accompagner tout au long de leur parcours » a renchéri M. Sarrazin.

Les ICI qui souhaitent améliorer la gestion de leurs matières résiduelles sont invités à se

rendre au **GENEDEJETER.COM/ICI**. Ils y trouveront une foule de renseignements pratiques, ainsi qu'une boîte à outils de sensibilisation complète. Le personnel du Service des matières résiduelles de la MRC peut également être contacté pour obtenir de l'accompagnement personnalisé.

– 30 –

Source : Gabrielle Lauzier-Hudon
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
glauzierhudon@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2276